

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2021

**PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020
ET DU BUDGET PRIMITIF 2021
- BUDGET PRINCIPAL -**

Préambule

L'analyse de l'évolution financière de la Ville de Châteaudun

La municipalité nouvellement élue tient à instaurer une politique d'un haut niveau d'exigence au service de la population.

Ceci se traduit dans sa politique de fonctionnement où la qualité de l'accueil et du service rendu seront maintenus voire améliorés, mais également en amorçant une politique d'économie en matière de gestion tout en abaissant la fiscalité du foncier bâti (part communale) pour le ramener à des valeurs proches de celui du niveau de la moyenne nationale (vecteur d'attractivité).

En investissement, la priorité est donnée au cadre de vie des Dunois tout en axant nos efforts principalement sur la recherche de subventions afin d'avoir un recours à l'emprunt qui nous permet en parallèle de maîtriser notre encours global d'endettement.

L'année 2020 a été une année particulière en termes de répercussion de la pandémie tant sur le plan des recettes que sur les dépenses de la Ville ; ainsi qu'une année qui voit se reconstituer une capacité d'autofinancement (CAF) qui s'emploie à faire diminuer **les CAF négatives des années antérieures établies à moins 3,4 Millions € cumulés entre 2014 et 2019** (cf. : rapport d'audit FININDEV).

En outre, la capacité de désendettement s'élevait à plus de 14 ans à notre arrivée. Ce chiffre est très nettement supérieur aux communes de la même strate (10 000 habitants – 20 000 habitants). Plusieurs villes du département se situent à moins de 5 ans.

Ces deux ratios ont fragilisé et fragilisent fortement la situation financière de la ville de Châteaudun.

C'est pourquoi il est nécessaire d'intégrer dans l'analyse que les années 2020 et 2021 ne reflètent pas des années « ordinaires » des comptes de la collectivité et qu'une prudence reste de mise. La récession (- 8 % en 2020 en France) est très importante ; elle impacte fortement nos collectivités locales.

La ville de Châteaudun se situe dans une situation financière difficile, en raison de son héritage et de la situation sanitaire.

Celle-ci résulte ainsi d'un héritage où les dépenses dépassent les recettes depuis plus de 25 ans, d'une situation, où 160 bâtiments publics pèsent en permanence sur son budget (entretien, électricité, chauffage, etc.), où des cavaliers budgétaires ont obéré les budgets de fonctionnement et d'investissement actuels (environ 1,3 M€ estimés à ce jour : condamnation concernant le gymnase Pasteur, legs Tomas Divi, site Kellermann, jardin Abbé Desjouis, etc.).

Environ 2,8 M€ étaient prévus au compte 13 en recettes d'investissement (« Subventions d'investissement ») en 2020. Seulement 603 000 € ont été perçus, rendant ce budget peu sincère.

Pour mémoire, nous commençons notre exercice avec un résultat d'investissement 2019 reporté de – 4,8 M€ (budget général ville). Notre ville était donc débitrice de plus de 4 800 000 € en investissement.

Enfin, la vente de 1,5 M€ de terrains en 2020 a permis de consolider le budget, seulement de manière exceptionnelle (cf. page 6 du rapport). Ce n'est pas une manière sérieuse de boucler un budget.

Notre budget primitif compte six caractéristiques majeures :

1 – Il se veut un budget prudent. Il est prudent au niveau de ses recettes. La Covid-19, ses effets multiples - connus et non encore connus - nous oblige à la prudence. Nous faisons face à une situation exceptionnelle cette année, et vraisemblablement pour les années à venir.

2 – Il découle d'un héritage, avec des ratios financiers fortement dégradés, des dossiers et projets, mal ficelés, dépassant très largement les prévisions budgétaires initiales. Ceux-ci doivent être honorés aujourd'hui et dans les années à venir (parfois les décennies).

3 – Il propose de rétablir positivement nos indicateurs financiers clefs pour notre ville et son avenir.

- Notre budget permet d'atteindre un niveau d'autofinancement à environ 1,4 M€ (contre 1 M€ auparavant), et ce malgré la Covid-19, ses impacts économiques et financiers.
- Ce budget primitif propose un niveau d'investissement de plus de 3,8 M€ (contre 3,4 M€ en 2020), Nous commençons ainsi à effectuer un effet rattrapage, lié aux sous-investissements chroniques des dernières années.

4 – Il formalise et initie les investissements portés et promus par notre nouvelle équipe municipale : du Loir aux équipements des agents municipaux, du plan pluriannuel d'investissement (PPI) pour nos écoles au city stade, des espaces verts à la sécurité, des travaux de réhabilitation des bâtiments à la santé, du tourisme au bien être des seniors (inscription dans la démarche « Ville Amie Des Aînés, VADA), etc.

5 – Il met fortement l'accent sur l'attractivité et la compétitivité de notre ville. Nous menons une politique d'attractivité, de compétitivité pour notre ville de Châteaudun et l'ensemble de ses habitants. Après la mutuelle de village santé, nous vous proposons une nouvelle opportunité de gain de pouvoir d'achat pour les habitants de Châteaudun. Nous engageons dès aujourd'hui la baisse de la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties, afin de se rapprocher de la moyenne de la strate.

6 – Enfin, la nomenclature dans laquelle est positionné notre budget est pilote. Il s'inscrit dans la nouvelle nomenclature dite M57.

Section de fonctionnement

I- LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

A- LES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Le montant des dépenses réelles de fonctionnement pour 2021 est fixé à 19 847 997 €, contre 18 334 569,27 € au compte administratif 2020 (et 19 700 649,57 € en prévisions budgétaires 2020). Ces dépenses se décomposent comme suit :

	Libellé	Nomenclature comptable			
		M14	M14	M14	M57
		CA 2019	BP 2020	CA 2020	BP 2021
011	Charges à caractère général	5 889 738,74	5 994 037,18	5 068 484,52	5 564 055,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	11 178 637,94	11 090 320,00	10 963 225,73	11 480 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	6 100,00	6 086,00	3 200,00
65	Autres charges de gestion courante	1 609 233,46	1 924 951,55	1 621 584,11	2 266 542,00
	Sous Total	18 677 610,14	18 908 342,57	17 659 380,36	19 313 797,00
66	Charges financières	700 773,78	588 600,00	542 016,18	514 200,00
67	Charges exceptionnelles	347 568,21	203 707,00	133 172,73	20 000,00
	Sous Total	1 048 341,99	792 307,00	675 188,91	534 200,00
	TOTAL	19 725 952,13	19 700 649,57	18 334 569,27	19 847 997,00

- Chapitre 011 « Charges à caractère général »

Le montant inscrit reste inférieur aux prévisions budgétaires de 2020 mais augmente de 9,78% par rapport aux dépenses réalisées en 2020 (et diminue de 7,17% au regard des prévisions budgétaires 2020).

- Chapitre 012 « Charges de personnel »

Le montant inscrit pour 2021 est de 11 480 000,00 €, ce qui représente 57,84% des dépenses réelles de fonctionnement votées. Les charges de personnel augmentent de 4,71% au regard des dépenses réalisées en 2020 (et de 3,51% au regard des prévisions budgétaires 2021).

- Chapitre 014 « Atténuations de produits »

Le montant inscrit pour 2021 est de 3 200,00 € et correspond, comme l'année précédente, aux dégrèvements en faveur des jeunes agriculteurs.

- **Chapitre 65 « Autres charges de gestion courante »**

Les autres charges de gestion courante en 2021 représentent 2 266 542,00 € contre 1 621 584,11 € réalisés en 2020, soit une augmentation de 39,77% (et contre 1 924 951,55 € en prévisions budgétaires 2021, soit 17,75% d'augmentation).

Cette augmentation correspond surtout à la fusion des principales dépenses exceptionnelles avec les autres charges de gestion courante, selon la nouvelle nomenclature M57 et notamment les subventions d'équilibre pour les budgets annexes.

Cette augmentation est également liée aux pénalités ou condamnations suite à des marchés publics dont 121 600 € pour le gymnase Pasteur, hors frais d'avocat.

- **Chapitre 66 « Charges financières »**

Le montant des charges financières, à niveau d'endettement identique à celui de l'année précédente et hors intégration de nouveaux emprunts supplémentaires, est estimé à 514 200,00 € pour 2021, soit 2,59% des dépenses réelles de fonctionnement.

- **Chapitre 67 « Charges exceptionnelles »**

Les charges exceptionnelles sont réduites aux charges spécifiques (titres annulés sur exercices antérieurs) dans la nomenclature M57 pour 2021. En conséquence, les principales charges qui auraient pu être relatives à ce poste sont incluses dans le poste des autres charges de gestion courante.

B- LES DÉPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT

Ces dépenses font l'objet d'une inscription équivalente en recettes d'investissement :

	Libellé	Nomenclature comptable			
		M14	M14	M14	M57
		CA 2019	BP 2020	CA 2020	BP 2021
023	Virement à la section d'investissement	1 596 124,74	1 027 420,79	1 027 420,79	1 425 914,15
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	693 878,95	3 975 668,59	4 496 401,91	765 320,00
TOTAL		2 290 003,69	5 003 089,38	5 523 822,70	2 191 234,15

LES DÉPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT SE CHIFFRENT À 22 039 231,15 € (contre 24 703 738,95€).

	Libellé	Nomenclature comptable			
		M14	M14	M14	M57
		CA 2019	BP 2020	CA 2020	BP 2021
TOTAL		22 015 955,82	24 703 738,95	23 858 391,97	22 039 231,15

II- LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

A- LES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Le montant total des recettes réelles de fonctionnement attendues pour l'exercice 2021 est estimé à 21 368 980,00 €. Ce total se décompose comme suit :

	Libellé	Nomenclature comptable			
		M14	M14	M14	M57
		CA 2019	BP 2020	CA 2020	BP 2021
13	Atténuation de charges	140 125,63	139 000,00	68 607,65	83 000,00
70	Produits des services du domaine	2 014 037,41	3 606 788,00	3 214 025,96	1 784 855,00
73	Impôts et taxes	13 275 073,42	13 278 217,50	13 307 272,01	13 135 570,00
74	Dotations et participations	5 797 514,39	5 971 047,73	6 172 160,62	5 681 421,00
75	Autres produits de gestion courante	140 469,60	131 923,36	131 154,02	162 130,00
	Sous Total	21 367 220,45	23 126 976,59	22 893 220,26	20 846 976,00
76	Produits financiers	6,60	0,00	6,60	0,00
77	Produits exceptionnels	97 763,47	30 000,00	565 905,03	522 004,00
	Sous Total	97 770,07	30 000,00	565 911,63	522 004,00
	TOTAL	21 464 990,52	23 156 976,59	23 459 131,89	21 368 980,00

- Chapitre 013 « Atténuations de charges »

Ce chapitre correspond principalement à l'article 6419 « Remboursements sur rémunération du personnel ». 83 000,00 € ont été inscrits au budget primitif 2021, contre 68 607,65 € perçus en 2020 et essentiellement liés au remboursement de l'assurance pour les absences du personnel.

- Chapitre 70 « Produits des services du domaine »

Les différentes redevances et autres produits des services du domaine sont estimés à 1 784 855,00 € en 2021 contre 3 214 025,96 € en 2020, dont 1 522 004 € concernaient la vente de terrains aménagés.

- Chapitre 73 « Impôts et taxes »

Ce chapitre est prévu en diminution de 1,29% par rapport à 2020 pour atteindre 13 135 570,00 €.

▪ La fiscalité (compte 73111)

Il vous est proposé d'abaisser le taux des Taxes Foncières sur les Propriétés Bâties (TFPB) et Non Bâties (TFPNB) pour atteindre 26,60% (contre 30,86% actuellement) pour la TFPB et 52,39% (contre 56,65% actuellement) pour la TFPNB.

Il s'agit de compenser l'augmentation du taux de la part communautaire mais bien au-delà en proposant une baisse significative du taux et ainsi se rapprocher du taux moyen de la strate (situé entre 22 % et 23 %) et en conséquence de rendre Châteaudun plus **attractif** à l'échelle communautaire, du sud du département, de la région Centre-Val de Loire et bien au-delà. Ce travail de **compétitivité** est essentiel pour notre ville.

- **L'attribution de compensation (compte 73211)**

Le montant de l'attribution de compensation pour 2021 se maintient à 3 997 969,50 €.

- **Le Fonds National des Garanties Individuelles de Ressources (compte 73221)**

Le FNGIR est estimé à 962 000 € pour 2021.

- **La Taxe sur la consommation finale d'électricité (compte 7351 / compte 73141)**

La Taxe sur l'électricité devrait atteindre 200 000 € pour 2021.

- **Le Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (compte 73223 / compte 732221)**

Le FPIC est estimé à 170 000 € pour 2021.

- **La Taxe Locale sur la Publicité Extérieure - TLPE (compte 73681 / compte 73174)**

La TLPE sera perçue pour 2021 auprès de tous les commerces et entreprises concernés pour un montant estimé à 30 000 €.

- **La Taxe Additionnelle aux Droits de Mutation (compte 7381 / compte 73123)**

Il s'agit d'une taxe sur la cession de maisons ou d'appartements sur le territoire de la commune. Elle ne concerne pas les constructions neuves, ni les cessions de fonds de commerce. L'estimation proposée est de 200 000 €.

- **Chapitre 74 « Dotations et participations »**

Ce chapitre est toujours en diminution (- 2,93%).

- **Article 74111 « Dotation forfaitaire ».** Son montant est estimé à 1 500 000 € contre 1 500 431 € perçus en 2020.

- **Article 741121 « Dotation de Solidarité Rurale ».** La somme est estimée à 515 000 € contre 513 250 € perçus l'an passé.

- **Article 741123 « Dotation de Solidarité Urbaine ».** La somme est estimée à 1 850 000 € contre 1 847 511 € perçus en 2020.

- **Article 741127 « Dotation Nationale de Péréquation ».** 200 000 € ont été inscrits pour 2021 contre 240 329 € perçus en 2020.

- **Article 74788 « Subventions et participations des autres organismes ».** Le montant estimé de 803 661,00 € est inscrit et correspond en partie à la participation de la CAF. Le montant perçu en 2020 est de 921 173,88 €.

- **Articles 748313, 74834 et 74835.** Les montants n'étant pas encore connus, il a été inscrit les sommes suivantes :

- Compensation de la réforme de la taxe professionnelle : 486 498,00 € pour 2021 au même titre qu'en 2020,
- Compensation au titre du Foncier Bâti et Foncier Non Bâti : 52 378,00 € en 2021 contre 73 834 € perçus en 2020.
- Compensation au titre de la Taxe d'Habitation : 32 904,00 € en 2021 contre 439 904,00 € perçus en 2020.

- **Chapitre 75 « Autres produits de gestion courante »**

Les autres produits de gestion courante ont représenté 131 154,02 € en 2020 contre 162 130 € inscrits pour 2021.

Ce chapitre concerne les revenus des immeubles (loyers) et les remboursements divers dont ceux des assurances et pour lesquels le montant reste aléatoire.

- **Chapitre 76 « Produits financiers »**

Aucune recette n'est prévue à ce jour sur ce chapitre.

- **Chapitre 77 « Produits exceptionnels »**

Comme pour les dépenses de fonctionnement, ce chapitre est limité dans la nomenclature M57.

B- LES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT

Les opérations d'ordre budgétaire regroupent notamment les travaux en régie :

	Libellé	Nomenclature comptable			
		M14	M14	M14	M57
		CA 2019	BP 2020	CA 2020	BP 2021
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections (travaux en régie...)	73 289,46	32 464,50	126 962,21	0,00
TOTAL		73 289,46	32 464,50	126 962,21	0,00

C- L'EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE

L'excédent de fonctionnement reporté est quant à lui d'un montant de 670 251,15 €.

	Libellé	Nomenclature comptable			
		M14	M14	M14	M57
		CA 2019	BP 2020	CA 2020	BP 2021
TOTAL		1 066 565,90	1 514 297,86	1 514 297,86	670 251,15

LES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT SE CHIFFRENT À 22 039 231,15 €.

	Libellé	Nomenclature comptable			
		M14	M14	M14	M57
		CA 2019	BP 2020	CA 2020	BP 2021
TOTAL		20 419 831,00	24 703 738,95	25 100 391,96	22 039 231,15

Section d'investissement

I- LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

A- LES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT

Il s'agit des dépenses d'équipement, du remboursement en capital de la dette, des dépenses imprévues.

	Libellé	Nomenclature comptable			
		M14	M14	M14	M57
		BP 2020	CA 2020	RAR	BP 2021
20	Immobilisations incorporelles	196 763,93	104 904,27	29 424,60	284 860,00
204	Subventions d'équipement versées	318 929,28	309 049,85	1 852,00	399 200,00
21	Immobilisations corporelles	1 417 773,70	1 088 673,01	84 077,29	2 939 118,86
23	Immobilisations en cours	3 728 579,65	1 928 659,03	226 562,74	224 000,00
	Sous Total	5 662 046,56	3 431 286,16	341 916,63	3 847 178,86
10	Remboursement de Fonds Divers	200,00	175,57	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	2 500 000,00	2 468 177,81	0,00	2 300 000,00
27	Autres immobilisations financières	77 256 29	53 411,40	0,00	58 110,00
	Sous Total	2 577 456,29	2 521 764,78	0,00	2 358 110,00
4541	Opérations pour compte de tiers	267 904,93	243 402,67	0,00	0,00
	TOTAL	8 507 407,78	6 196 453,61	341 916,63	6 205 288,86
	TOTAL BP 2021 + RAR				6 547 205,49

- Chapitres 20, 204, 21 et 23 - Les dépenses d'équipement

Le montant des dépenses d'équipement retenu est de 3 847 178,86 €.

Cela s'entend hors dépenses inscrites en 2020 et non encore réalisées qui font l'objet d'une inscription en restes à réaliser pour un montant de 341 916,63 €.

A titre indicatif et de manière non exhaustive, la liste des investissements inscrits pour 2021 est précisée ci-dessous :

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2021		En euros
I - Une ville écoresponsable au dynamisme économique retrouvé		
1 - Economie/Commerces/Artisans + aides aux commerçants		118 110,00
Réaménagement du CTM (étude et aménagement) et entretien du site		40 000,00
Acquisition de parasols unifiés pour les terrasses des commerces		20 000,00
Acquisition GSP		58 110,00
2 - Transition écologique		98 500,00
Installation de deux bornes électriques		6 000,00
Optimisation de l'arrosage automatique		81 600,00
Bâtiments - Remplacement de l'éclairage par des LED		9 600,00
Diverses acquisitions (ruches, nichoirs)		1 300,00
II - L'accès à la santé, au logement et à l'éducation pour chacun		
3 - Santé/Téléconsultation/Parcours de santé...		64 100,00
Centre de Santé Municipal - Acquisition de matériel et mobilier		6 600,00
Acquisition de défibrillateurs		12 500,00

	Centre Hospitalier de Châteaudun - Subvention d'investissement	10 000,00
	Cité médicale à Kellermann - Acquisition de mobiliers pour studios	15 000,00
	Espaces verts - Aménagement de parcours de santé (Bois des gâts...)	20 000,00
	4 - Ville Amie Des Aînés / Bien vieillir à Châteaudun	5 300,00
	Acquisition de matériel et de mobilier pour la Maison des Seniors	5 300,00
	5 - Ecoles - Cuisine centrale	173 600,00
	Travaux dans les écoles (mise en sécurité, réhabilitation, isolation...). Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI), dont Groupe scolaire Jean Macé en 2021, etc.	100 000,00
	Acquisition de matériel informatique et autres pour les écoles	48 620,00
	Acquisition de matériel pour la cuisine centrale et les offices	24 980,00
III - Une ville où il fait bon vivre en sécurité		
	6 – Sécurité : schéma de vidéo-protection, véhicules, vélos...	266 969,00
	Equiperment de la Police Municipale	21 969,00
	Acquisition de deux véhicules pour la Police Municipale	50 000,00
	Développement de la Vidéo protection sur Châteaudun	65 000,00
	Bâtiments - Contrôle accès, Système de Sécurité Incendie et remise aux normes électriques	130 000,00
	7 - Travaux de rénovation de voirie	750 770,00
	Voirie - Investissements dans des matériels	69 500,00
	Voirie - Acquisition de véhicules (balayeuse, nacelle...)	185 000,00
	Voirie - Programme de travaux (mail de Beauvoir, rue Jean Macé, rue de Chollet, rue Emile Zola, rue Charles Peguy, rue Saint Valérien...)	406 270,00
	Voirie - Acquisition de mobilier urbain (poubelles, bancs, tables...)	30 000,00
	Voirie - Travaux de signalisation	15 000,00
	Voirie - Travaux liés à l'éclairage public, aux illuminations	45 000,00
	8 - Travaux de réhabilitation de Bâtiments	547 062,86
	Subvention d'investissement à l'OPH - ANRU	383 200,00
	Subvention d'investissement aux particuliers – Fonds façades	6 000,00
	Bâtiments - Divers travaux (centre Toufaire, site Chollet, sanitaires publics...)	157 862,86
	9 - Equipements des services municipaux (espaces verts, informatique, divers)	288 104,00
	10 - Aménagement de l'espace public	414 800,00
	Acquisition de la parcelle AP 509 auprès de l'OPH - Jardin Abbé Desjouis	381 000,00
	Cimetière - Restauration de chapelles, acquisition d'un columbarium...	33 800,00
	11 - Petite enfance / Enfance / Jeunesse	311 095,00
	Petite Enfance - Diverses acquisitions (Multiaccueil LAEP, RAM)	4 710,00
	Accueil Collectif de Mineurs - Extension de l'Accueil de loisirs au Bois des Gâts (Etudes)	100 000,00
	Accueil Collectif de Mineurs - Acquisitions de matériel et mobilier	13 050,00
	Point Information Jeunesse - Acquisitions de matériel et mobilier	3 725,00
	Espaces verts - Aménagement de jeux pour la place des Gravieres	6 000,00
	Acquisition à tempérament du bâtiment 6 de la caserne Kellermann - Services Petite enfance, Jeunesse...	122 000,00
	City stade	50 000,00
	Informatique - Portail ECP - ARPEGE	11 610,00
IV - Une ville de culture à l'attractivité touristique digne de son potentiel		
	12 - Culture / Patrimoine	182 338,00
	Théâtre - Travaux attractivité/accessibilité (études)	110 000,00
	Musée - Diverses acquisitions et restaurations	14 788,00
	Archives - Diverses restaurations	16 940,00
	Médiathèque - Travaux d'aménagement et diverses acquisitions	40 610,00
	13 - Tourisme : camping et autres équipements touristiques	376 080,00
	Office du tourisme - Equipement et aménagement	62 890,00
	Gîte - Equipement et aménagement du gîte	39 090,00

	Camping - Aménagement et équipements	274 100,00
	14 - Valorisation Haute Vallée du Loir / Aménagement le long du Loir / Attractivité de la ville	78 000,00
	Les Grands Moulins – Ponton et extension d'un local pour canoë kayak	40 000,00
	Ile de Chemars - Remplacement de la passerelle en bois	12 500,00
	Projet d'aménagement impasse du Frou	5 000,00
	Aménagement des bords du Loir - Saint Jean Plage	8 000,00
	Aménagement d'une ligne verte	12 500,00
	15 - Châteaudun en lumière et embellissement des entrées de ville	18 500,00
	Voirie - Châteaudun en lumière	5 000,00
	Voirie – Aménagement des entrées de ville (panneaux, fleurissement)	13 500,00
	16 - Marketing digital (applications/Numérisation/web TV « Play Châteaudun »)	27 000,00
	Refonte du site internet de la ville et marketing digital	27 000,00
V - Une ville à l'écoute et en promotion de ses associations		
	17 - Animations et évènementiel : podium, matériel...	53 350,00
	Relations publiques - Acquisition de divers équipements pour les salles municipales	23 350,00
	Relations publiques - Acquisition de quatre chalets	30 000,00
	18 - Soutien aux associations de Châteaudun	73 500,00
	Divers petits travaux ou acquisitions au profit des associations	19 500,00
	Acquisition d'une tondeuse pour les stades	54 000,00
	TOTAL	3 847 178,86

N.B : des dépenses de fonctionnement sont également programmées sur ces différents items. Concernant les dépenses d'investissement, il s'agit des premières tranches et engagements en matière d'équipement. Le PPI (plan pluriannuel d'investissement) prévoit des investissements étalés et programmés sur plusieurs années.

- **Chapitres 10, 16 et 27 - Les dépenses financières**

Le montant en capital de la dette à rembourser en 2021 est d'environ 2 300 000,00 € hors nouvel emprunt.

Il est rappelé que le remboursement en capital doit être couvert par les ressources propres de la collectivité (excédent de fonctionnement, FCTVA...).

- **Chapitre 45410 - Les opérations pour compte de tiers**

Il s'agit notamment de dépenses pour le compte de tiers réalisées par exemple dans le cadre des périls d'immeubles de propriétaires défaillants.

B- LES DÉPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT

Il s'agit notamment des travaux en régie. Les opérations patrimoniales font également l'objet d'une écriture en recettes d'investissement.

	Libellé	Nomenclature comptable			
		M14	M14	M14	M57
		BP 2020	CA 2020	RAR	BP 2021
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections (travaux en régie)	32 464,50	126 962,21	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	22 002,00	22 001,99	0,00	0,00
TOTAL		54 466,50	148 964,20	0,00	0,00

C- LE DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE

Le déficit d'investissement reporté est quant à lui d'un montant de 2 089 257,16 €.

	Libellé	Nomenclature comptable			
		M14	M14	M14	M57
		BP 2020	CA 2020	RAR	BP 2021
TOTAL		4 893 464,85	4 893 464,85	0,00	2 089 257,16

LES DÉPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT SE CHIFFRENT À 8 636 462,65 €.

	Libellé	Nomenclature comptable			
		M14	M14	M14	M57
		BP 2020	CA 2020	RAR	BP 2021
TOTAL		13 455 339,13	11 238 882,66	341 916,63	8 294 546,02
TOTAL BP 2021 + RAR				8 636 462,65	

II- LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

A- LES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT

Les recettes sont composées de subventions, de l'emprunt, de ressources propres :

	Libellé	Nomenclature comptable			
		M14	M14	M14	M57
		BP 2020	CA 2020	RAR	BP 2021
13	Subventions d'investissement	2 843 516,16	603 740,44	745 257,59	3 892,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 160 355,64	1 300 000,00	0,00	3 590 000,00
23	Immobilisations en cours	0,00	1 968,01	0,00	0,00
	Sous Total	5 003 871,80	1 905 708,45	745 257,59	3 593 892,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 754 014,80	2 754 350,44	0,00	410 000,00
024	Produits cessions d'immobilisations	585 614 58	0,00	0,00	39 000,00
	Sous Total	3 339 629,38	2 754 350,44	0,00	449 000,00
45420	Opérations pour compte de tiers	57 909,28	0,00	57 909,28	0,00
	TOTAL	8 401 410,46	4 660 058,89	803 166,87	4 042 892,00
	TOTAL BP 2021 + RAR				4 846 058,87

- Chapitres 13,16 et 23 - Les recettes d'équipement

Le montant des subventions notifiées est inscrit pour un montant de 749 149,59 € en 2021. Pour mémoire, un emprunt de 1 300 000,00 € a été souscrit en 2020. Afin d'équilibrer le budget 2021, il est proposé d'inscrire un emprunt de 3 590 000,00 € qui sera réalisé ou non selon les dépenses d'investissement réellement engagées et les nouvelles subventions octroyées.

- Chapitres 10 et 024 – Les recettes financières

Le FCTVA est estimé à 400 000,00 €, la taxe d'aménagement à 10 000 € et le produit des cessions des immobilisations à 39 000 € pour 2021

- Chapitre 45420 – Les opérations pour compte de tiers

Il s'agit des recettes inhérentes au compte des tiers réalisées par exemple dans le cadre des périls d'immeubles de propriétaires défallants.

B- LES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT

Les opérations d'ordre de transferts entre sections reprennent le montant indiqué aux dépenses de fonctionnement, celles patrimoniales reprennent le montant aux dépenses d'investissement.

	Libellé	Nomenclature comptable			
		M14	M14	M14	M57
		BP 2020	CA 2020	RAR	BP 2021
021	Virement de la section de fonctionnement	1 027 420,79	1 027 420,79	0,00	1 425 914,15
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections (travaux en régie)	3 975 668,59	4 496 401,91	0,00	765 320,00
041	Opérations patrimoniales	22 002,00	22 001,99	0,00	0,00
TOTAL		5 025 091,38	5 545 824,69	0,00	2 191 234,15

C- L'AFFECTATION AU COMPTE 1068

Il s'agit du résultat de clôture excédentaire de l'exercice 2020 affecté au compte 1068 pour couvrir le besoin de financement corrigé des restes à réaliser.

	Libellé	Nomenclature comptable			
		M14	M14	M14	M57
		BP 2020	CA 2020	RAR	BP 2021
TOTAL		0,00	0,00	0,00	1 599 169,63

LES RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT SE CHIFFRENT À 8 636 462,65 €.

	Libellé	Nomenclature comptable			
		M14	M14	M14	M57
		BP 2020	CA 2020	RAR	BP 2021
TOTAL		13 426 501,84	10 205 883,58	803 166,87	7 833 295,78
TOTAL BP 2021 + RAR				8 636 462,65	